

FICHE INSCRIPTION ASVCM FOOTBALL 2016 – 2017

NOM DU JOUEUR.....
Prénom.....
Nationalité.....
Date de naissance..... Lieu de naissance.....
Adresse.....
Code Postal.....Ville.....

Tel Mère :

Tel Père :

Autorisation parentale

Je soussigné(e), Mme, Mrautorise mon enfant.....à participer aux activités proposées par l'ASVCM Football, autorise le transport de mon enfant par un tiers ou le cas échéant à bord d'un car affrété par la section.

J'autorise mon enfant à rentrer seul à son domicile après les entraînements et les compétitions.

Oui / Non (rayer la mention inutile)

En cas de réponse négative, les parents s'engagent à venir récupérer leur enfant auprès de l'éducateur concerné aux horaires de fin d'entraînement ou de match.

J'autorise le responsable à prendre en mes lieux et place toutes décisions utiles si de l'avis du médecin, une intervention chirurgicale ou des soins médicaux d'urgence devaient être pratiqués

Oui / Non (rayer la mention inutile)

J'autorise également l'ASVCM Football à prendre des photos ou film de mon enfant lors des manifestations sportives effectuées avec le club et de figurer sur le site du club.

Oui / Non (rayer la mention inutile)

Je prends note qu'en cas de vol, L'ASVCM Football décline toute responsabilité et je m'engage à ne lui réclamer aucune indemnisation.

Je reconnais avoir pris connaissance des garanties et des prestations du groupe Mutuelle des Sportifs.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

Pièces à fournir pour l'inscription :

- La demande de licence avec l'autorisation médicale
- Une photo d'identité en couleur, type passeport
- Remplir la fiche d'inscription destinée au club et signer la charte du joueur au dos de la feuille
- Verser le montant de la cotisation comprenant la licence, le survêtement du club, un short et des chaussettes. La totalité de la cotisation est exigée pour la distribution de l'équipement.

➤ **170€** pour les U6 (Enfants nés en 2011, 5 ans révolus)

➤ **230€** d'U7 à U17 (Enfants nés entre 2010 et 2000) avec un coupe-vent en plus

Paiement par chèque (3 chèques maximum : Encaissement de septembre à décembre) ou en espèces. La totalité du règlement doit être soldée avant le 31 décembre

Le 1^{er} versement s'élève au minimum à 90€.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'ASVCM Football. Les dates d'encaissement sont le 1^{er} et 30 du mois

Pour toute création de licence ou pour les changements de club, fournir en plus :

- une photocopie de pièce d'identité, recto verso, sur une seule page ou une photocopie de passeport ou une photocopie du livret de famille (la page de l'enfant)



Voir au dos svp